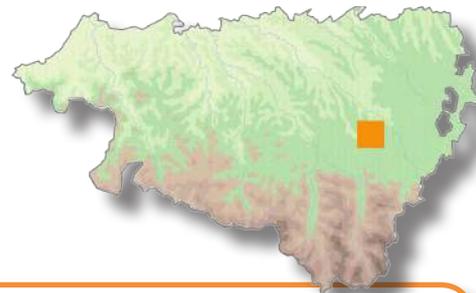


Situé aux portes de la ville de Pau, capitale du Béarn, le coteau de Las Hies présente des milieux naturels remarquables pour leur intérêt écologique et leur biodiversité : en particulier des pelouses calcaires et des chênaies thermophiles.



Habitats remarquables

- Pelouses sèches (type mésobromion aquitain)
- Fruticées à Genévrier commun
- Chênaies thermophiles

Flore remarquable

- Ophrys de mars **PN**
(*Ophrys exaltata* subsp. *marzuola*)
- Œillet superbe **PN**
(*Dianthus superbus*)
- Orchis homme-pendu
(*Orchis anthropophora*)

Faune remarquable*

Entomofaune :

- Azuré du Serpolet
- Grand Capricorne
- Lucane cerf-volant

Avifaune :

- Aigle botté (*nicheur probable*)
- Milan royal (*nicheur*)
- Autour des palombes (*nicheur*)
- Grand-duc d'Europe

Chiroptères :

- Barbastelle
- Noctule de Leisler
- Noctule commune
- Petit rhinolophe

PN : Protection Nationale

* : toutes les espèces faunistiques citées font l'objet d'une protection nationale et/ou européenne.

Localisation : Pyrénées-Atlantiques, 10 km au sud de Pau

Communes : Gan et Jurançon

Superficie : 26 ha dont 11,8 ha en maîtrise d'usage CEN Aquitaine

Altitude : 180 à 365 m

Type de milieux : Pelouses et landes calcicoles, chênaies thermophiles

Maîtrise foncière : Conventions de gestion CEN/propriétaires privés signées à partir de 2011

Une palette de couleurs



Au sud de l'agglomération paloise, les communes de Gan et Jurançon abritent un patrimoine naturel riche, marqué notamment par la présence de coteaux calcaires accueillant des pelouses sèches et des chênaies thermophiles. L'origine de ces milieux remonte au 15ème siècle, avec l'apparition de la culture de la vigne, puis le développement de l'agriculture et de l'élevage qui ont entraîné un déboisement

progressif des coteaux. Suite à la déprise agricole, la végétation a évolué librement sur certains secteurs, composant ainsi une mosaïque végétale dont les couleurs et les textures offrent des ambiances remarquables.

Le coteau de « Las Hies », où se côtoient vignes, chênaies, prairies pâturées et cultures, illustre parfaitement ce paysage coloré. Les pelouses calcaires constituent l'enjeu principal du site. Elles se composent d'une végétation typique (200 espèces recensées dont 9 orchidées) et possèdent un fort potentiel d'accueil pour la faune et la flore. Plusieurs espèces protégées au niveau national y sont présentes : l'Ophrys de mars, l'Œillet superbe (*photo*), l'Azuré du serpolet.



La présence de chênaies thermophiles renforce encore l'intérêt du site. Elles accueillent notamment de nombreux rapaces et chiroptères, (Aigle botté, Autour des palombes, Noctule de Leisler, Petit rhinolophe...). En outre, une étude sur les coléoptères saproxylophages (= se nourrissant de bois mort) a permis d'identifier 18 espèces d'intérêt patrimonial fort dont 7 particulièrement intéressantes (sur un total de 46 espèces recensées).

Des résultats encourageants

Objectifs de gestion

- Restaurer et conserver les milieux ouverts et semi-ouverts
- Restaurer et/ou conserver les habitats de l'Azuré du serpolet
- Préserver les habitats des rapaces forestiers, des coléoptères saproxylophages et des chiroptères forestiers
- Affiner la connaissance sur la valeur patrimoniale du site
- Faire connaître le site et son patrimoine
- Favoriser l'implication des acteurs locaux dans la vie du site

Le coteau de Las Hies a été identifié dans le cadre d'un inventaire réalisé en 2004 par le CEN Aquitaine pour la Communauté d'agglomération de Pau-Pyrénées. Actuellement, en raison de la déprise agricole et d'écobuages trop fréquents sur certains secteurs, la plupart des zones ouvertes sont fortement envahies par les ligneux, les graminées sociales et les éricacées. Ainsi, l'état de conservation des pelouses est jugé mauvais et nécessite des interventions rapides pour stopper le processus de fermeture.

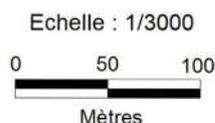
En 2012/2013, la société Biotope, missionnée par la Communauté d'agglomération, rédige le diagnostic et le plan de gestion du site. Entre 2011 et 2014 cinq propriétaires privés s'engagent par convention. Les premières mesures de gestion sont mises en place à partir de 2014 par le CEN Aquitaine, désigné gestionnaire du site. Cinq des sept pelouses identifiées (12 ha)



ont ainsi fait l'objet de divers travaux (débroussaillage manuel, coupe de ligneux, pose de clôtures...), dont plusieurs dans le cadre d'un partenariat conclu avec le Lycée agricole de Nay-Baudreix. Certaines parcelles sont pacagées par des animaux appartenant aux propriétaires. Presque tous les types de pâturage sont ici expérimentés : asin, équin, ovin et caprin, selon les sites. Les effets sont déjà visibles. Ces premiers résultats encourageants ont été présentés aux partenaires, élus et usagers du site lors du comité de pilotage réuni en mars 2015.

Parcelle de la Bourdette

- Ourlet à Bruyère / Pelouse à Danthonie / Junipéraie
- Ourlet calcicole
- Ourlet calcicole / Junipéraie
- Ourlet calcicole / Junipéraie / Fourré calcicole
- Junipéraie / Fourré calcicole
- Fourré calcicole / Fruticées eutrophes et roncier / Junipéraie
- Prairies pâturées eutrophes
- Chênaies neutroclines



Sources : BD Ortho IGN - Cartographie Biotope, 2012

Contacts

CEN Aquitaine - Antenne Béarn
Tél : 05 59 04 49 13
Email : antenne64.bearn@cen-aquitaine.fr

Accueil / Visites

Propriétés privées